

ELECTION AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES
SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018

EXTRAIT DE LA LISTE ELECTORALE

Conformément aux articles 9 et 10 du décret n°89-229 du 17 avril 1989, les électeurs peuvent, le cas échéant, présenter au Président du Centre de Gestion des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale, du jour de l'affichage (5 octobre 2018 à 13h) au 50ème jour avant la date du scrutin (17 octobre 2018).

SCHOELCHER CCAS

2 inscrits

Collectivité de gestion	Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Catégorie statutaire	Emploi - Grade
SCHOELCHER CCAS	Madame	AGARANDE	AGARANDE	Angela	C	
SCHOELCHER CCAS	Madame	LOUIJON	LOUIJON	Sylvia	C	

Certifié conforme par le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Martinique

Monsieur Justin PAMPHILE

A Fort-de-France, le 04 Octobre 2018


